

Marchés publics : organiser chaque étape de sa consultation

CCTP, CCAP, sélection des offres

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : DON - Prix 2024 : 1 210€ HT

Ce stage vous montrera comment concevoir et rédiger un dossier de consultation dans le cadre d'un marché public. Vous prendrez connaissance des dispositions à respecter et verrez comment procéder à la sélection des offres et à la rédaction du rapport d'analyse.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Connaître le cadre réglementaire dans lequel s'inscrit un marché public

Savoir définir les besoins et émettre les différentes pièces du marché

Intégrer les bons réflexes dans la préparation d'un marché

Déterminer les critères adéquats de sélection des offres et leurs modes de pondération

Sélectionner avec efficacité et objectivité les bons fournisseurs

TRAVAUX PRATIQUES

Echanges et retours d'expérience, apports théoriques, études de cas et exercices pratiques.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2020

1) Rappel des principes fondamentaux de la commande publique

- Maîtriser les spécificités de la réglementation des marchés publics.
- Connaître les clauses devant figurer dans le règlement de consultation.
- Les critères de choix des candidatures et des offres.

2) Définir les besoins

- Identifier les critères : objet, demandeur, prescripteur, utilisateur, qualité, quantité, budget, délais et moyens.
- L'organisation interne, les outils et les supports de recensement des besoins.

Etude de cas : Le support de recensement des besoins.

3) Identifier les pièces constitutives d'un marché

- Les pièces obligatoires selon le type de marché passé.
- Le CCAP, le CCTP, le règlement de consultation et l'acte d'engagement.
- L'adaptation de ces pièces aux procédures adaptées.

4) Préparer son marché et la mise en concurrence

- Sécuriser la rédaction de la publicité.
- Rédiger les renseignements d'ordre administratif, financier et technique.
- Présenter les critères de jugement des offres.

Travaux pratiques : Recenser les erreurs les plus fréquentes dans un avis de publicité.

PARTICIPANTS

Directeurs juridiques, responsables des marchés publics et toute personne amenée à rédiger un appel d'offres de marché public.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

5) Rédiger le cahier des charges et le CCTP

- Traduire l'analyse fonctionnelle en cahier des charges.
- Concilier veille technique et égalité de traitement.
- Proposer un cadre de réponse technique facilitant les propositions des candidats.

Travaux pratiques : Rédiger un CCTP simplifié.

6) Connaître les dispositions à respecter pour la rédaction du CCAP

- La nécessaire interdépendance entre CCAP et CCTP.
- Les clauses relatives au prix et à la durée du marché.
- Les autres clauses : réception, pénalité, résiliation...

Travaux pratiques : Organiser le contrôle de l'exécution du marché.

7) Rédiger l'acte d'engagement et les autres pièces du marché

- Les informations obligatoires.
- Les cas particuliers des avenants.
- La lettre de notification.

8) Maîtriser les techniques de sélection des offres

- Les différents critères de sélection.
- L'offre économiquement la plus avantageuse, la hiérarchisation et la pondération des offres.
- L'égalité entre les candidats et la transparence des procédures.

Travaux pratiques : Rédiger un rapport d'analyse des offres simplifié.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2024 : 06 juin, 12 sept., 16 déc.

PARIS
2024 : 30 mai, 05 sept., 09 déc.